

Taux d'encadrement Synthèse

- Tous les bénévoles doivent être "agrés" c'est à dire qu'ils reçoivent une information théorique. Pour les activités à encadrement renforcé, un test dans l'activité est nécessaire pour les bénévoles. Les qualifiés rémunérés ou non ne passent pas le test mais reçoivent l'information théorique.
- L'enseignant est toujours présent avec sa classe: il est donc toujours compté dans le taux d'encadrement

Sorties de l'école

Sortie à proximité de l'école Maternelle = 2 adultes Élémentaire = le PE seul

Sortie de l'école sans EPS

Toujours 2 adultes au moins

| Maternelle | Elémentaire |
|------------------------------------|-------------------------------------|
| jusqu'à 16 puis 1 adulte pour 8 | jusqu'à 30 puis 1 adulte pour 15 |

Sortie de l'école avec EPS

Vérifier pour chaque activité: <http://www.ac-grenoble.fr/sortiesco/spip/spip.php?rubrique15>

| | Maternelle | Elémentaire |
|---|--|---|
| Natation test | 3 adultes jusqu'à 30 puis 1 adulte sup. | 2 adultes jusqu'à 30 puis 1 adulte sup si +ieurs classes |
| Activité sans encadrement renforcé | 2 adultes jusqu'à 16 puis 1 pour 8 | 2 adultes jusqu'à 30 puis 1 pour 15 |
| Activité avec encadrement renforcé | 2 adultes jusqu'à 12 puis 1 pour 6 | 2 adultes jusqu'à 24 puis 1 pour 12 |
| Activité avec encadrement renforcé dérogatoire | | Ex: cyclisme 2 adultes jusqu'à 12 puis 1 pour 6 |

Sortie avec nuitée

| | Maternelle | Elémentaire |
|--------------------------------|---|--|
| Vie collective | 2 adultes jusqu'à 16 puis 1 pour 8 | 2 adultes jusqu'à 20 puis 1 pour 10 |
| Activité EPS pendant le séjour | Pendant l'activité le taux appliqué dépend de celle-ci (voir tableau ci-dessus) | |